



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 2 novembre 2023

La BNS met en exploitation, à titre pilote, une MNBC pour établissements financiers

Le 1^{er} décembre 2023, la Banque nationale suisse (BNS) mettra en exploitation, à titre pilote, conjointement avec six banques commerciales, une monnaie numérique de banque centrale (MNBC) dite «de gros», c'est-à-dire réservée aux établissements financiers. L'opération se déroulera sur la plate-forme réglementée de SIX Digital Exchange (SDX).

Dans le cadre de ce projet pilote intitulé «Helvetia phase III», la BNS émettra pour la première fois une véritable MNBC de gros en francs, sur une infrastructure des marchés financiers fondée sur la technologie des registres distribués (TRD). Les travaux menés jusqu'ici dans des environnements tests passeront ainsi à un stade productif. La MNBC de gros fournie par la BNS permettra le règlement d'opérations réelles portant sur des obligations, via la plateforme TRD, par les banques participantes. Ces dernières serviront ainsi d'intermédiaires entre les émetteurs des obligations et les acteurs du marché. Il s'agira de régler en MNBC de gros des obligations tokenisées selon le principe livraison contre paiement.

L'exploitation, à titre pilote, de cette véritable MNBC de gros aura lieu entre décembre 2023 et juin 2024. Les établissements impliqués sont la Banque Cantonale Vaudoise, la Banque Cantonale de Bâle, la Banque Cantonale de Zurich, la Banque Hypothécaire de Lenzbourg, la Commerzbank et UBS. Le projet pilote utilise en outre l'infrastructure du système SIC en vue de tokeniser la monnaie de banque centrale utilisée sur SDX, et l'infrastructure de SIX SIS pour l'intégration avec l'infrastructure traditionnelle de règlement des obligations. Par ailleurs, la conclusion et le règlement de pensions de titres en MNBC de gros feront l'objet d'une expérimentation sur les systèmes test de SIX Repo et de SDX.

Déjà utilisées de manière isolée dans le système financier réglementé, la TRD et la tokenisation d'actifs pourraient permettre des gains d'efficacité et une transparence accrue. Si



Communiqué de presse

cette technologie devait s'imposer au sein du système financier, les banques centrales devront trouver le moyen de régler, en monnaie de banque centrale, les opérations entre établissements financiers sur des actifs tokenisés. Ce type de monnaie, qui ne présente pas de risque de contrepartie, pourrait ainsi continuer à remplir son rôle pour la stabilité et l'efficacité du système financier.

En [mars 2023](#), la BNS avait indiqué qu'elle envisageait d'approfondir trois approches pour régler la partie monétaire d'une opération impliquant un transfert d'actifs tokenisés: premièrement l'émission d'une MNBC de gros en tant qu'actif de règlement; deuxièmement, le raccordement des systèmes de règlement d'actifs tokenisés au système de paiement existant SIC; et troisièmement, l'utilisation par le secteur privé d'un jeton en francs protégé conformément au droit de la faillite. La mise en exploitation à titre pilote développera la première approche. La BNS mettra à profit lors de cette étape les enseignements tirés des précédentes phases du [projet Helvetia](#).

Par la présente exploitation à titre pilote, la BNS ne s'engage aucunement à mettre durablement en exploitation une MNBC de gros. Pour la Banque nationale, il s'agit plutôt d'explorer les différentes approches de règlement d'actifs tokenisés.

«Depuis plusieurs années, la BNS explore différentes options de mise en œuvre d'une MNBC de gros. Avec nos partenaires, nous avons pu grandement contribuer à la recherche fondamentale en la matière. Par cette mise en exploitation à titre pilote, nous permettons pour la première fois de régler en véritable MNBC de gros, de manière sûre et efficace, des opérations sur des actifs tokenisés via une plateforme TRD réglementée, et ce dans un contexte productif. Nous sommes fiers d'exercer dans ce domaine un rôle de précurseur mondial et de collaborer avec SIX et les banques participantes dans le cadre de ce projet innovant», déclare Thomas J. Jordan, président de la Direction générale de la Banque nationale suisse.